

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-BOIS

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 17 DÉCEMBRE 2024 À 18H30

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, Mme Kim Leclerc,
Directrice générale & greffière trésorière de ladite municipalité

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **MARDI LE 17
DÉCEMBRE À 18H30** à la salle du centre communautaire au 35 route de l'Église,
Notre-Dame-des-Bois:

Conformément à l'article 956 du code municipal du Québec, les délibérations du conseil
au cours de cette séance porteront uniquement sur les points suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture;
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget 2025
4. Adoption des prévisions budgétaires 2025
5. Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les
années 2025-2026-2027;
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Donné à Notre-Dame-des-Bois ce 5^{ème} jour de décembre 2024.

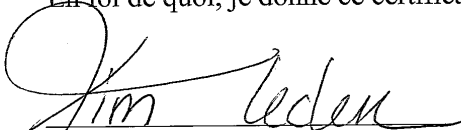


Kim Leclerc
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à Notre-Dame-des-Bois, certifie sous mon serment d'office que
j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil
entre 12 h et 13h30, le 5^{ème} jour de décembre.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5^{ème} jour du mois de décembre.



Kim Leclerc
Directrice générale & greffière-trésorière